



B@TI->COM

Lettre d'information professionnelle sur les bâtiments
communicants et automatisés et leurs services associés

Tél.- Fax : +33 (0)2 35 83 85 40

Rédaction : +33 (0)6 82 31 85 94

E-mail : Esorlet@lettre-bht.com - Web : www.lettre-bht.com

Supplément

N° 150

14 avril 2006

MARCHÉ 2005 DE LA RÉGULATION ET DE LA GTB : UN BON CRU TIRÉ PAR LA GTB ET LES SERVICES

Comme chaque année, l'ACR ([Association Confort Régulation](#)), qui regroupe onze des principaux fournisseurs (Danfoss, Delta Dore, Hager-Flash, Honeywell, Johnson Controls, Kieback & Peter, Sauter, Siemens, Tac-Satchwell, Theben, Trend) présents en France, a présenté son évaluation du marché français de la régulation et de la GTB. Les mêmes domaines qu'à l'accoutumée y sont abordés : chauffage individuel et collectif, ventilation et climatisation, gestion technique des bâtiments, services associés à toutes ces activités.

En 2002, le marché global affichait une tendance de + 1,4 % confirmée en 2003 par une tendance du même ordre de grandeur. Mais l'année 2004, marquant une stagnation, ne confirmait pas le redémarrage.

En premier examen, l'année 2005 est plus porteuse d'optimisme avec un marché global de l'ordre de 289,6 M€, ce qui correspond à une croissance de plus de 3 %. Mais la satisfaction est variable suivant les domaines.

◆ **RÉGULATION** - En 2005, l'évaluation s'établit à 185,8 M€, correspondant à une tendance infime mais positive de 0,3 %. En 2002, le montant total du marché de la Régulation augmentait de 3 %.

● **Chauffage individuel et collectif** - En 2005, la variation est faiblement positive (+0,5 %) avec une évaluation s'établissant à 116,8 M€. En 2004, ce même marché affichait une régression de 3 % avec une valeur 116,2 M€.

L'existence de disparités au sein des différentes branches du chauffage est devenue systématique et le cas particulier de la France qui continue, suivant sa logique énergétique spécifique, à utiliser le chauffage électrique, augmente encore les difficultés d'analyse. Chaque tendance examinée se révèle relativement complexe et l'évolution structurelle que constitue la tendance à l'intégration des régulations par les constructeurs d'appareils produit des effets difficilement mesurables. Néanmoins, la part de marché des membres de l'ACR dans le domaine de la régulation et de la GTB est de plus de 80 %. Une collaboration entre les adhérents de l'ACR et ces constructeurs se met en place en vue du développement des marchés français de tous les équipements concourant à l'efficacité énergétique des bâtiments.

Pour le marché 2005 plusieurs points positifs sont soulignés par l'ACR. Globalement, le chauffage électrique maintient, dans le résidentiel neuf, la part majoritaire qui découle logiquement des choix énergétiques français. La tendance à l'installation d'équipements de régulation plus performants se confirme par les gestionnaires d'énergie en croissance par rapport aux programmeurs dédiés. Cependant, le chiffre d'affaires ne reflète pas totalement cette croissance du fait de la baisse constante des prix unitaires.

En ce qui concerne les différentes catégories d'appareils :

- Les thermostats d'ambiance analogiques simples constituent un marché diffus, où l'ACR est délibérément assez peu représentative. Les programmables disparaissent en OEM.
- Les thermostats d'ambiance numériques simples sont majoritairement des fournitures OEM. Ceci correspond à une évolution positive des mentalités vers l'association systématique d'une régulation à tout matériel de production de chauffage et constitue un pas vers les modèles programmables plus performants.
- Les thermostats d'ambiance programmables (TAP) représentent maintenant une très forte majorité, avec une confirmation du glissement vers les OEM.
- Les ventes de régulations en fonction de la température extérieure affichent une lé-

B@TI-COM
est édité
par :

SES.
com

Sarl Éditions Sorlet
141 rue Saint-Exupéry
76550 OFFRANVILLE

gère croissance en fourniture directe. La part OEM, qui demeure majoritaire, a cependant tendance à régresser. Ce constat sera à rapprocher des tendances constatées par les constructeurs de chaudières pour leurs propres fabrications.

- Dans le chauffage collectif, les régulateurs communicants constituent maintenant la quasi-totalité des ventes d'appareils.

● **Ventilation et climatisation** - Sous l'effet d'influences contradictoires, ce marché a toujours affiché des fluctuations plus ou moins cycliques. En 2004 (effet canicule), une croissance inhabituelle de 5 % avait élevé le marché à un montant de 69 M€. Le marché 2005, évalué au même montant que celui de l'année précédente ramène la croissance sur deux ans à 2,5 % ce qui tempère l'optimisme sans le détruire tout à fait.

En effet, les tendances contradictoires des régulations de la climatisation constatées depuis 2002 évoluent assez positivement comme le montrent les différentes catégories d'appareils :

- Le nombre de thermostats tout ou rien pour terminaux est en diminution ce qui tend à réduire la part de la régulation trop simpliste.

- Dans les régulateurs préprogrammés, les modèles communicants sont en légère croissance.

- Les régulateurs communicants pour terminaux progressent nettement. Parmi eux, les modèles à protocole propriétaire font mieux que résister, ce qui peut surprendre si l'on oublie de constater qu'ils correspondent essentiellement à des rénovations.

Globalement, le glissement vers des appareils plus efficaces semble enfin amorcé et tous les acteurs du génie climatique devraient s'associer pour que l'efficacité énergétique des bâtiments connaisse une amélioration exigée maintenant par les règlements européens.

◆ **GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS** - Après deux années de stagnation, l'année 2005 apporte une variation positive de 11 %, avec une évaluation du marché de la GTB s'établissant à 72,5 M€. Les rénovations de moyennes et grandes installations, présentes en proportion inhabituelle, expliquent l'ordre de grandeur surprenant de cette valeur. Le marché n'est donc pas organiquement en forte expansion mais un optimisme prudent est cependant possible. Parmi les constats très positifs figure la conviction des utilisateurs déjà équipés, de la nécessité et de l'efficacité des systèmes de GTB.

Pour les installations, les affaires moyennes (de 300 à 1 000 points) qui représentent 40 % du marché total, sont majoritairement nouvelles. Les affaires de moins de 300 points et celles de plus de 1 000 points se partagent le reste, avec une certaine prépondérance pour les premières.

En ce qui concerne les appareils, le nombre d'unités locales augmente nettement, comme le chiffre d'affaires global, la plus forte croissance concernant les unités de moyenne capacité. Le nombre de licences de postes centraux suit la croissance du marché, avec une légère avance des versions multipostes. Les rénovations conservent souvent les actionneurs et les vannes dont l'évolution technologique est moins rapide et dont les durées de vie sont considérables. Leur nombre ne suit donc pas l'augmentation du marché.

L'évolution des canaux de vente du marché de la GTB sur plusieurs années a abouti à une part réalisée avec les installateurs en thermique de plus de 50 %. Cette répartition, qui est en plein accord avec l'importance croissante des enjeux énergétiques, se maintient en 2005. La part du chiffre d'affaires réalisée directement avec les utilisateurs est toujours nettement supérieure à 20 %, en particulier grâce à la rénovation.

◆ **SERVICES** - Les services assurés par les membres de l'ACR sont fondés principalement sur la GTB. Pour l'année 2005, le marché est évalué à 31,3 M€, ce qui correspond à une croissance de 5 %. Ce marché est donc pratiquement en augmentation constante depuis plusieurs années malgré les renégociations systématiques des contrats. Un des moteurs de cette tendance est la prise de conscience des utilisateurs finaux de la rentabilité à moyen terme d'une maintenance sérieuse des matériels et des logiciels.

ACTUEL

◆ **PROFESSION : L'ACR ÉVOLUE VERS UN SYNDICAT.** Un rapprochement entre les filières du génie climatique et du génie électrique est clairement à l'ordre du jour. Ce rapprochement se concrétise déjà au travers de l'évolution de l'actionnariat des membres de l'ACR, des stratégies des opérateurs énergétiques et de l'organisation récente de la première édition de la manifestation Interclima+Elec. Dans ce contexte, l'ACR s'annonce déterminée à se doter de moyens lui permettant d'élargir le rôle d'acteur qu'elle joue depuis plus de trente ans dans le domaine de l'automatisation, de la climatisation et de la régulation en se rapprochant d'autres organismes professionnels. Ainsi, Dan Napar, depuis peu président de l'ACR, a-t-il annoncé l'affiliation prochaine de l'ACR à la FIEEC (Fédération des industries de l'équipement électrique et de communication), au même titre que Domergie (résidentiel), le Gimelec (tertiaire) ou le Gifam (équipements). Parallèlement, l'ACR deviendra membre du CLIEC (Comité de liaison des industries électriques de la construction). La transition devrait être effective d'ici le mois de juin. Ce processus de

convergence ("de la loi d'eau et de la loi d'Ohm !") traduit une évolution forte vers la prise en compte d'applications pour tout type d'énergie et d'ensembles fonctionnels associant étroitement émetteur et régulateur. Ces partenariats devraient contribuer à concrétiser la devise de l'ACR "A chaque équipement sa régulation, à chaque bâtiment sa GTB" en matière d'efficacité énergétique et d'équipements performants.

◆ **LES TRAVAUX NORMATIFS DE L'ACR.** Partie prenante dans l'élaboration de la RT 2005 française dans la commission Régulation et GTB auprès de la DGUHC, l'ACR a continué également à jouer un rôle actif au [CEN/TC 247](#), instance européenne de normalisation. Dans ce domaine, elle n'a pas suivi la tendance générale au désengagement et aux restrictions de crédits et a même accru sa participation : animation du WG6, participation à plusieurs autres groupes de travail et présidence de la commission française. D'ailleurs, deux normes européennes concernant le rôle positif, voire déterminant de la régulation pour l'efficacité énergétique des bâtiments ont été rédigées par le [CEN/TC247/WG6](#) en 2005 et seront disponibles en 2006 :
- prEN 15 500, norme des produits avec la définition des critères de performance énergétique sur laquelle est fondée la Standardisation/Réglementation (RT2005 et DEPB)/Certification.
- prEN 15 232, norme de la méthodologie des calculs pour l'efficacité énergétique des bâtiments. Par ailleurs, l'ACR a contribué à la création des organismes européens [EUBAC](#) et [EUBAC Cert](#). Enfin, l'année 2006 devrait voir la création officielle de BACnet France, qui devrait être annoncée lors de la réunion européenne de [B.I.G. Europe](#) (BACnet Interest Group) qui devrait avoir lieu à Paris, les 12 et 13 juin 2006.

SOCIÉTÉS

◆ **TRÈS HAUT DÉBIT : ACOME SE DOTE D'UN CENTRE D'EXPERTISE.** [Acome](#) inaugurer le 15 juin prochain sur son site de Mortain (Manche) un Centre d'Expertise très Haut Débit (CETHD). Cette plate-forme de 10 500 m sera dédiée aux technologies très haut débit : FTTH (Fiber To The Home) point à point, x-PON ; câblage résidentiel, déport x-DSL sur fibre ; intégration d'équipements actifs à très Haut Débit 100 Mb/s, 1Gigabit à l'utilisateur ; intégration de services VOD, TVHD, visio HD, vidéosurveillance. Le centre intègre toutes les infrastructures dont 50 km de conduites et de lignes aériennes, des réseaux d'accès en fonctionnement dans toutes les configurations : rural, urbain, résidentiel, ainsi que la mise en place d'un «pavillon» numérique. Ce site grandeur nature servira à démontrer les différentes technologies pouvant être déployées par les opérateurs, collectivités territoriales et intégrateurs des solutions réseaux. Il permettra également la mise en place de formations aux techniques de la conception d'infrastructures jusqu'à la mise en œuvre.

◆ **PROMOTION : SYSTIMAX SOLUTIONS ADHÈRE À L'ETHERNET ALLIANCE.** [Systemax Solutions](#) annonce qu'il est désormais membre de l'[Ethernet Alliance](#), groupe d'industriels dont l'objectif est de soutenir la croissance et l'expansion des technologies Ethernet. Contrairement aux alliances précédentes consacrées exclusivement à un projet Ethernet IEEE 802, l'Ethernet Alliance restera sur le devant de la scène tant que la technologie Ethernet IEEE 802 le requerra. Afin de soutenir les projets Ethernet IEEE 802, elle compte accélérer le développement de nouveaux marchés et la commercialisation de technologies Ethernet, mobiliser tous les efforts pour définir et développer de nouvelles technologies Ethernet (dont le 10 gigabit qui devrait être ratifié d'ici cet été), renseigner les utilisateurs sur les produits Ethernet et les implémentations possibles en fonction des applications. De plus, l'Ethernet Alliance accélère le démarrage et réduit les problèmes d'organisation qui peuvent émerger dans le cadre de projets isolés.

◆ **RT2005 : LE GIE ATHERMYS CRÉE UNE COMMISSION DE NORMALISATION.** Conscients de l'importance de la qualité des études thermiques pour la bonne application de la réglementation thermique, les membres du [GIE Athermys](#), constitué de vingt-cinq bureaux d'études thermiques, ont souhaité engager une démarche de normalisation. Celle-ci vise le contenu et la qualité de la prestation fournie ainsi que la qualité formelle des études thermiques portant sur les logements collectifs et individuels. La nouvelle commission rassemble des bureaux d'études thermiques, représentants de la filière construction, distributeurs d'énergie, administrations et organismes techniques ou certificateurs.

SOLUTIONS

◆ **TEST : LA MESURE DE L'ALIEN XTALK DEVIENT ACCESSIBLE.** [Expertest](#), dirigée par Martine Lexcellent, annonce la commercialisation en France du nouveau testeur de câblage [Wirescope Pro](#) d'Agilent pour la catégorie 6a et 7. Ce nouvel appareil de terrain, qui garde la même ergonomie d'utilisation que le modèle précédent, est très attendu tant par les constructeurs de systèmes 10 Gigabits (comme 3M ou Infraplus) que par les installateurs car il est actuellement le seul à permettre d'effectuer de façon relativement simple la mesure de l'alien crosstalk ou paradiaphonie exogène (ANEXT) grâce à une méthode brevetée. Baptisée SwiftAXT (Sweep Interleaved Frequency-domain Technique for Alien Crosstalk Testing), cette méthode repose sur l'utilisation de petits boîtiers simulateurs fournis par package de 6 ou 12 à connecter aux extrémités des câbles. La mesure est effectuée en moins de 5 minutes. La disponibilité du produit est prévue en juin prochain.

◆ **CABLING : 3M LANCE SA SOLUTION VOLITION 10GT.** Suite à l'annonce faite en octobre dernier lors du salon Cabling Systems Europe, **3M Télécommunications** lance officiellement sa solution de câblage Volition 10GT, garantie 20 ans, répondant aux besoins en infrastructure d'un réseau local 10 gigabits en paires torsadées. Ce système complet répond aux exigences de la nouvelle Classe Ea jusqu'à 500 MHz sur 100 mètres et se caractérise par la réduction des effets de l'Alien XTalk sur l'ensemble de son lien «Channel» grâce à l'utilisation d'un ensemble cohérent de nouveaux composants blindés et/ou écrantés : câbles, cordons, connecteurs RJ45 Volition OCK10S8 permettant un raccordement sans outil avec une reprise de la masse du câble à 360°, panneaux modulaires pouvant accueillir jusqu'à 24 connecteurs sur une rangée et permettant le montage sur site en rack 19 pouces.

◆ **PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : DIAGNOSTIC ÉLECTRIQUE.** La Commission « Energies du Bâtiment – Energies renouvelables », présidée par Jacques Wetzel (Metz), s'est réunie le 5 avril au siège parisien de la **FFIE** pour prendre connaissance des offres proposées par les fabricants de systèmes de diagnostic de consommation électrique. Les sociétés Eelis, Fludia et Wateco sont venus présenter leurs produits existants, ainsi que leurs développements en cours ou futurs, pour visualiser, mais aussi pour contrôler les dérives de consommation des installations électriques. Dans le domaine des énergies renouvelables, le fabricant européen de panneaux solaires photovoltaïques Solarwatt est venu présenter les objectifs de sa nouvelle implantation industrielle en France, et proposer aux installateurs de constituer un réseau pour développer ces installations dans le secteur tertiaire et industriel.

HOMMES

◆ **JEAN DANIEL NAPAR** (Siemens) a été élu président de l'ACR (Association Confort Régulation) au cours de son Assemblée Générale du 3 mars 2006. Il est entouré de quatre vices présidents : Loïc Heuse (Delta Dore), Jacques Lemerrier (Hager-Flash), Frédéric Rouge (Danfoss) et Florian Perrois (TAC - Satchwell). Jean-Michel Basseur (Sauter) est élu trésorier. Bernard Goniaux est toujours fidèle au poste de Délégué général.

◆ **DAVID ENÉE** (RIE) deviendra Sur proposition du Conseil d'Administration du **SVDI**, le président de la Commission technique chargée des Agréments SVDI et de la veille technologique. Cette nomination sera entérinée lors de la prochaine Assemblée Générale de l'organisation professionnelle le 25 avril 2006.

◆ **CLAUDE DESCOMBES**, précédemment directeur d'Eliope, a été nommé directeur général de **Promotelec**. Il succède à Dominique Leroy.

SPOTS

◆ Siemens Building Technologies vient d'obtenir la certification ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble de ses quatre activités. ◆ Selon le Gimelec, l'activité des industries de l'équipement électrique, du contrôle commande et des services associés demeure bien orientée sur les deux premiers mois de l'année 2006. ◆ Un projet de norme PR NF X60-100 concernant les contrats de maintenance (Préalables aux contrats de maintenance. Inventaires et expertise d'états de biens) est en enquête jusqu'au 5 mai 2006 (<http://epweb.afnor.fr>). ◆

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom - Prénom : Fonction :

Société ou organisme : Activité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax : Coordonnées professionnelles-: privées-:

◆ Je m'abonne à la lettre **B@TI-COM** pour un an (soit 5 numéros imprimés + 25 suppléments électroniques gratuits) au prix de **220 euros TTC** (TVA 2,1 %) : (UE : **220 € HT** : – Étranger-: **240 €** :)

– Je paie par chèque bancaire ci joint à l'ordre de **Éditions Sorlet** : (adressez-moi une facture acquittée-:)
ou par virement postal à l'ordre de Sarl Editions Sorlet & Cie à votre compte CCP Rouen **5 756 42 B** :

– Je règle à réception de votre facture : **Signature** :

◆ Je souhaite recevoir les éditions électroniques de B@TI-COM par Fax : par E-mail (format PDF) :

Réception par fax ● N° du fax sur lequel je recevrai les éditions électroniques :

Réception par E-mail ● Adresse de ma messagerie sur Internet :@.....

Bulletin à compléter et à retourner à-: **B@TI-COM / LBHT - Éditions Sorlet**

141 rue Saint-Exupéry - F-76550 OFFRANVILLE

ou par fax au **+ 33 (0)2 35 83 85 40** ou par e-mail à **Esorlet@lettre-bht.com**